

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPÈCES  
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACÉES D'EXTINCTION



Vingt-huitième session du Comité pour les animaux  
Tel Aviv (Israël), 30 août – 3 septembre 2015

Interprétation et application de la Convention

Commerce d'espèces et conservation

Nomenclature normalisée

NOMENCLATURE RÉVISÉE POUR QUATRE ESPÈCES  
D'OISEAUX DE PARADIS (PARADISAEIDAE)

1. Le présent document est soumis par les Etats-Unis d'Amérique<sup>1</sup>.
2. Le 25 mars 2015, le Conseil ornithologique (CO) qui est une organisation non-gouvernementale étatsunienne a demandé que les États-Unis recommandent des modifications à la taxonomie/nomenclature de quatre espèces de la famille des oiseaux de paradis (Paradisaeidae). Ces modifications sortiraient ces quatre espèces de la famille des Paradisaeidae.
3. Ces espèces sont : le paradisier de Macgregor (*Macgregoria pulchra*), le cnémophile de Loria, (*Cnemophilus loriae*), le cnémophile huppé ou paradisier huppé (*Cnemophilus macgregorii*) et le cnémophile soyeux ou paradisier soyeux (*Loboparadisea sericea*). Les trois premières sont présentes en Indonésie et en Papouasie-Nouvelle-Guinée, tandis que la troisième n'est présente qu'en Papouasie-Nouvelle-Guinée
4. La nouvelle taxonomie recommandée par le CO placerait le paradisier de Macgregor dans la famille des Meliphagidae, tandis que les trois autres espèces seraient intégrées à la famille des Cnemophilidae
5. La taxonomie utilisée par la CITES pour les espèces incluses dans la famille des Paradiseidae est : Morony, J.J., Bock, W.J. & Farrand, J., Jr. (1975): Reference List of the Birds of the World. American Museum of Natural History. 207 pp. Pour la détermination de l'orthographe correcte des noms scientifiques des espèces de la famille des Paradiseidae, la référence de la CITES est : Dickinson, E.C. (ed.) (2003): The Howard and Moore Complete Checklist of the Birds of the World. Revised and enlarged 3rd Edition. 1039 pp. London (Christopher Helm).
6. Le CO a cité les articles scientifiques suivants à l'appui de sa demande :
  - Aggerbeck, M., J. Fjeldså, L. Christidis, P.-H. Fabre, and K.A. Jønsson. 2013. Resolving deep lineage divergences in core corvid passerine birds supports a proto-Papuan island origin. *Molecular Phylogenetics and Evolution* 70: 272-285.

<sup>1</sup> Les appellations géographiques employées dans ce document n'impliquent de la part du Secrétariat CITES (ou du Programme des Nations Unies pour l'environnement) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires ou zones, ni quant à leurs frontières ou limites. La responsabilité du contenu du document incombe exclusivement à son auteur.

- Clements, J.F., T. S. Schulenberg, M.J. Iliff, D. Roberson, T.A. Fredericks, B. L. Sullivan, and C. L. Wood. 2014. The eBird/Clements checklist of birds of the world: Version 6.9. Online at [<http://www.birds.cornell.edu/clementschecklist/download/>]. Last accessed 22 March 2015.
- Cracraft, J., and J. Feinstein. 2000. What is not a bird of paradise? Molecular and morphological evidence places Macgregoria in the Meliphagidae and the Cnemophilinae near the base of the corvoid tree. *Proc. R. Soc. London B.* 267: 233-241.
- Gill, F. & D. Donsker (Eds). 2014. IOC World Bird List (v 4.4). doi : 10.14344/IOC.ML.4.4. Online at [[http://www.worldbirdnames.org/bow/au\\_babblers/](http://www.worldbirdnames.org/bow/au_babblers/)]. Last accessed 22 March 2015
- Irestedt, M., K.A. Jønsson, J. Fjeldså, L. Christidis, and P.G.P. Ericson. 2009. An unexpectedly long history of sexual selection in birds-of-paradise. *BMC Evolutionary Biology* 9: 235.

Trois des publications ci-dessus qui ne sont peut-être pas disponibles sur Internet sont jointes en annexe au présent document.

7. Les États-Unis ont pris contact avec les autorités de la CITES d'Indonésie et de Papouasie-Nouvelle-Guinée pour leur demander leur opinion sur cette nomenclature mais aucune réponse ne leur était parvenue au 30 juin 2015.
8. Les États-Unis demandent au Comité de la nomenclature de la CITES d'examiner ces modifications recommandées par le CO et de formuler son avis sur le sujet.